



Accueil de 50 réfugiés par la Ville de Quimper : collecte des dons

Dans le cadre de l'appel lancé par l'Etat, la Ville de Quimper se prépare à accueillir dans les prochains mois 50 réfugiés.

Celles et ceux qui souhaitent témoigner de leur soutien sont invités à se mettre en relation avec le CCAS de la Ville de Quimper qui sera l'acteur pivot de cette action, en lien avec Coallia, association spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des réfugiés reconnue par l'Etat.

Les dons en pratique :

Les dons matériels (vêtements, mobilier, équipements...) sont à remettre aux mairies annexes de Quimper.

- Mairie annexe de Penhars
Maison des services publics
2, rue de l'Île de Man
Tél. 02 98 53 48 37
- Mairie annexe d'Ergué-Armel
87, avenue Léon Blum
Tél. 02 98 52 02 00
- Mairie annexe de Kerfeunteun
6, allez an Eostiged
Tél. 02 98 95 21 61

CONTACT PRESSE

CABINET
HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 88 99

PLUS D'INFOS

www.quimper.bzh

Les dons financiers sont à remettre sous forme de chèque libellé à l'ordre de la Trésorerie municipale et à déposer ou à adresser sous enveloppe avec la mention « Réfugiés » au CCAS de la Ville de Quimper - Hôtel de ville et d'agglomération - 44, place Saint-Corentin - 29000 Quimper.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Centre communal d'action sociale au 02 98 64 51 00 ou par mail à l'adresse refugies@quimper.bzh